



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE GRENOBLE

POLE PSYCHIATRIE, NEUROLOGIE,
REEDUCATION NEUROLOGIQUE et MEDECINE LEGALE

SERVICE DE REEDUCATION NEUROLOGIQUE

**POLE DE PSYCHIATRIE,
NEUROLOGIE ET
REEDUCATION
NEUROLOGIQUE
ET MEDECINE LEGALE**
Responsable Médical
Pr E. MORO

Echirolles, le 08 juillet 2021

**SERVICE UNIVERSITAIRE
DE REEDUCATION
NEUROLOGIQUE**

Responsable Médical

Pr Dominic PERENNOU
RPPS N°10002184769
Secrétariat
Tél. 04 76 76 60 83
epozzulo@chu-grenoble.fr

**HOSPITALISATION MPR
UNITE NEURO NEPTUNE**

Dr Anne CHRISPIN
RPPS N° 10001270932

Cadre de santé
Catherine VINCENT
Tél. 04 76 76 60 50

Secrétariat
Tél. 04 76 76 60 83
secretariatmprneuro@chu-grenoble.fr

**HOSPITALISATION MPR
UNITE NEURO ICARE**

Pr Dominic PERENNOU

Cadre de santé
Emmanuelle CLARAC
Tél. 04 76 76 60 59

Secrétariat
Tél. 04 76 76 60 54
secretariatmprneuro@chu-grenoble.fr

HOPITAL DE JOUR MPR

Dr Patrice DAVOINE
RPPS N° 10002993458

Cadre de santé
Emmanuelle CLARAC
Tél. 04 76 76 60 59

Secrétariat
Tél. 04 76 76 60 10
secretariatmprneuro@chu-grenoble.fr

COORDINATION SSR ADULTE

Dr Marie JAEGER
RPPS N°10100333011

Secrétariat
secretariatmprneuro@chu-grenoble.fr

Objet : Consultations d'évaluation pluri-professionnelle après AVC au sein du CHU Grenoble-Alpes

Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère,

Nous vous rappelons la mise en place des consultations d'évaluation pluri professionnelle post Accident Vasculaire Cérébral (AVC) par Direction Générale de l'Offre de Soins (Instruction N° DGOS/R4/2015/262 du 3 août 2015) depuis 2018 sur le bassin de Grenoble. Ces consultations sont destinées à l'ensemble des patients ayant fait un AVC dans l'année afin qu'ils puissent être revus sur des sites labellisés.

Le CHU Grenoble-Alpes propose deux consultations post-AVC, la consultation « Neurologie-Vasculaire » assurée par le service de neurologie et la consultation « Handicap-Rééducation » assurée par le service de MPR neurologique.

Depuis leur mise en place, il est constaté une faible sollicitation en provenance des acteurs de soins libéraux pour les consultations « handicap-rééducation ».

Les principaux objectifs des consultations en MPR neurologique « Handicap-Rééducation » sont les suivants

Evaluer la qualité de vie du patient et de l'entourage

Informer le patient et son entourage : pathologie, pronostic de récupération, maîtrise des facteurs de risque, traitements

Evaluer le handicap moteur et cognitif résiduel

Evaluer les possibilités de réinsertion sociale et professionnelle

Proposer une orientation du patient vers les professionnels et les structures adaptées

Proposer l'implication dans une démarche d'éducation thérapeutique adaptée

Transmettre les possibilités de contact avec les associations de patients (France AVC 38, GAGE, AFTC).

Afin que vos patients puissent bénéficier de ces consultations post-AVC, nous vous invitons à nous faire parvenir la demande en pièce jointe à l'adresse email suivante :

consultation-postAVC-handicap@chu-grenoble.fr ou à nous communiquer les coordonnées du patient au numéro suivant : secrétariat HDJ MPR Neuro CHU-Grenoble : 04 76 76 60 10.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Dr Marie JAEGER
Médecin MPR neurologique

Pr Dominic PERENNOU
Chef de service MPR neurologique

Pr Olivier DETANTE
Chef du service de neurologie